

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Plastikol 4 V

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10424/9 Emploi de la substance / de la préparation Couche de bitume

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Préparation à base de bitumes, de solvants et d'additifs.

Composants dange	Composants dangereux :				
	Distillates (petroleum),hydrotreated light Xn, N; R 10-51/53-65-66-67	25 - 50%			
	xylène, mélange d'isomères, pur Xn, Xi; R 10-20/21-38	10 - 20%			

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:





Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

R 10 Ínflammable.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications

spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Page: 1/8

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 2/8

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin :

Les symptômes suivants peuvent apparaître :

Migraine

Etourdissement

Vertiges

Nausées

Traitement

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons

Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et

d'oedème pulmonaire.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Monoxyde de carbone (CO)

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

(suite de la page 2)

Page: 3/8

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de

l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker à sec

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 4/8

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

(suite de la page 3)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur

VME () Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butvlcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme: liquide Couleur: noir Odeur: aromatique

Changement d'état

Point de fusion: non déterminé

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

	(suite de la page 4
Point d'ébullition :	137-200°C
Point d'inflammation:	25°C (DIN ISO 2592)
Température d'inflammation :	225°C (DIN 51794)
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion: inférieure : supérieure :	0,6 Vol % 8,0 Vol %
Pression de vapeur à 20°C:	<8 hPa
Densité à 20°C:	0,88 g/cm³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	insoluble
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité : dynamique à 20°C: cinématique à 40°C:	11,7 mPas (DIN 53019) 13 mm²/s
Test de séparation des solvants : Teneur en solvants: Solvants organiques: Teneur en substances solides:	61,9 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux :

Sulfure d'hydrogène monoxyde de carbone hydrocarbures

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	Composant		Valeur	Espèce			
64742-47-8	64742-47-8 Distillates (petroleum),hydrotreated light						
Oral	LD50	> 2000 mg/kg	(rat)				
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)				
Inhalatoire	LC50/4 h	> 5 mg/l (rat)					
64742-93-4	64742-93-4 Bitumen						
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)				
						(suite nage 6)	

(suite page 6)

Page: 5/8

F



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

(suite de la page 5)

Page: 6/8

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur				
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rbt)		
Inhalatoire	LC50/4 h	29 mg/l (rat)		

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu. Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la

classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques : Toxicité aquatique :

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

64742-47-8 Distillates (petroleum), hydrotreated light

IC50/72h < 10 mg/l (Alge) LC50/96h < 10 mg/l (fish)

Remarque:

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'elimination des déchets.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Nom du produit Plastikol 4 V

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 6)

revue le : 21.03.2007

Page: 7/8

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 3 (F1) Liquides inflammables.

Indice Kemler :30No ONU:1999Groupe d'emballage :IIIEtiquette de danger3

Désignation du produit : 1999 GOUDRONS LIQUIDES, consigne

particulière 640E

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 3
No ONU: 1999
Label 3
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-E,S-E
Marine Pollutant: Oui

Désignation technique exacte : TARS, LIQUID

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 3
No ID UN: 1999
Label 3
Groupe d'emballage: III

Désignation technique exacte : TARS, LIQUID

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

(suite page 8)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 8/8

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Plastikol 4 V

(suite de la page 7)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

xylène, mélange d'isomères, pur

Phrases R:

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases S:

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

F-